

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DU PREMIER MARS DEUX MIL VINGT TROIS

L'An deux mil vingt-trois le premier Mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 24/02/2023, s'est réuni Salle du Conseil en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Fabien BARREAU, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : BARREAU Fabien - BABIN Sophie - BADILLER Marc - FERNANDES Anne-Sophie - HARDOUIN Jean-Pierre - SZYMAN Anais - MENEAU Jean-Claude - DENIS Adèle - LÉON Martine - NOBILEAU Jean - PARMENTIER Rodolphe - GUEST Iona - RASPAUD Stéphane - PASQUALIN Côme - HURTEVENT Jean-Serge - AUCHER Valérie - VANWATERLOO Damien.

Formant la majorité des membres en exercice

ÉTAIT ABSENT : RIBEIRINHO Valérie qui donne pouvoir à FERNANDES Anne-Sophie, DELÉPINE Fabienne.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : GUEST Iona

Monsieur le Maire accueille Monsieur Franck CHARTIER, Conseiller Départemental.

LE COMPTE RENDU DE LA PRÉCÉDENTE RÉUNION DE CONSEIL DU 1^{ER} FÉVRIER 2023 est approuvé.

Ajout à l'ordre du Jour :

III - AMENDES DE POLICE 2023

I REMBOURSEMENTS ACHATS DIRECTS

Madame Valérie RIBEIRINHO a réalisé des achats pour le gouter de préparation des masques des enfants avec le Conseil des Sages d'un montant total de 8,34 €.

Le Conseil Municipal, après délibéré en avoir délibéré à main levée, unanimement (18 pour) ;

ACCEPTE de rembourser la somme de 8,34 € à Madame Valérie IBEIRINHO.

N° 2023-018 Publiée le 03/03/2023 reçue en Préfecture le 03/03/2023

II - DEMANDE ACQUISITION CR 46 CHEMIN DU PETIT CHESNIER

Monsieur le Maire donne lecture d'une demande d'acquisition, de Monsieur et Madame PEARDON, d'environ 130 ml du Chemin Rural n°46 dit du « Petit Chesnier » **partie qui traverse leur propriété et ne dessert aucune autre parcelle, que les leurs.**

Suite à l'exposé, il est demandé à chacun de donner son avis et son positionnement.

Le résultat de ce sondage est de 4 abstentions, 7 pour et 7 contre.

Ce statut quo, permet de reporter la décision finale, laissant le temps de faire une proposition aux demandeurs en partant sur un prix de 100 €/m².

Un courrier leur sera adressé en ce sens, leur indiquant la procédure de désaffectation et d'aliénation après enquête publique.

III - AMENDES DE POLICE 2023

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un dossier de sécurisation de la sortie de l'éco quartier sur la rue de Saché (RD 17a).

Le projet établi par le STA Sud-Ouest comporte l'implantation d'un ralentisseur trapézoïdal et la réduction de la vitesse à 30 km/h aux abords.

Ces aménagements sont estimés à 9 566 € H.T. peuvent être présentés au Conseil Départemental pour obtenir une subvention au titre du reversement des amendes de police 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à main levée unanime (18 pour) ;

ACCEPTE le dossier d'aménagement rue de Saché (RD 17a) pour un montant estimé de 9 566 € H.T.

DEMANDE l'inscription de ce projet auprès du Conseil Départemental pour l'obtention d'une subvention au titre du reversement des amendes de police 2023, au taux le plus élevé à 50 %.

ETABLIT le plan de financement comme suit :

- Autofinancement/emprunt : 4 783 € H.T.
- Subvention du Conseil Départemental : 4 783 € H.T.

N° 2023-019 Publiée le 03/03/2023 reçue en Préfecture le 03/03/2023

IV - - DÉCISIONS DU MAIRE

Vu la délibération du conseil municipal n° 2020-016 en date du 25 Mai 2020, qui en vertu des articles L 2122-22 et L2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, donne délégation à Monsieur le Maire pour certaines attributions pendant son mandat, et notamment :

1) « de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, la signature, l'exécution et le règlement des marchés à procédure adaptée et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret ainsi que toute décision concernant leurs avenants, qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieur à 5% lorsque les crédits sont inscrits au budget. Montant maxi défini par le Conseil à 5 000 € ».

Monsieur le Maire a utilisé cette délégation :

- 07/02/2023 : La Palette Végétale : 204,05 € (bulbes plantes vivaces)
- 07/02/2023 : ITC : 752 € (Feuille du Chêne)
- 09/02/2023 : THUILLEAUX : 3 712,30 € (arbres poumon vert)
- 09/02/2023 : LDLC : 691,59 € (vidéo projecteur et support)
- 10/02/2023 : MANUTAN : 292 € (anti pince doigt)
- 13/02/2023 : FERME & JARDIN : 223,50 €+80 € (remise en état faisceau, fournitures)
- 17/02/2023 : SIEIL : 10 014,98 € (augmentation 1 871,13 € sur PPI 2022)
- 20/02/2023 : PLUME : 234 € (contrat maintenance PAC salle Bourg)
- 20/02/2023 : PLG : 659,80 € (produits entretien école)
- 22/02/2023 : PLG : 857,17 € (produits entretien cantine)
- 28/02/2023 : HUDSON : 183,52 € (reliures, crayons, désinfectant)
- 01/03/2023 : LANGLE : 1 054,57 € (sacs poubelle)
- 01/03/2023 : DOUSSIN : 493,35 € (arbres)

N° 2023-020 Publiée le 03/03/2023 reçue en Préfecture le 03/03/2023

QUESTIONS DIVERSES

1 – Avancement de la réhabilitation du 22 rue de Chinon

Marc BADILLER donne l'état d'avancement des travaux du logement 22 rue de Chinon :

- suppression de la porte d'entrée sur rue de Chinon (*D.P. en cours*)
- changement huisseries au rez de chaussée et porte d'entrée (coté Chanvrils)
- cloison de l'escalier démontée
- mise à nu des murs pour isolation

2 – Donation des parcelles ZT 57 et ZT 36

Monsieur le Maire rappelle au Conseil la proposition de « don » de deux terrains à la Tacconnière et à la Gaillarderie. Après contact avec le propriétaire, il confirme sa volonté de donation à la Commune.

INFOS

Monsieur le Maire annonce au Conseil :

- qu'on attend la réponse de la SAFER pour finaliser l'achat du terrain en face du cimetière,
- qu'on attend l'estimation terrain route du Peu de Mesdames HEGRON,
- qu'une commande de 5 nouvelles bornes Barbezieux est en cours,
- que le lot B - 14 Allée des Cormiers, est vendu et encaissé,
- que Touraine Logement va déposer un P.C. modificatif pour être en conformité au niveau de la couleur du ravalement (prévu ton sable / réalisé blanc). Après vérification du P.L.U. le blanc n'est pas interdit.
- qu'il a refusé la rétrocession des espaces verts du quartier Séniors. Une convention d'entretien par la Commune sera signée,
- la replantation de la peupleraie a été réalisée, mais il y a peut-être deux rangées de trop sous la ligne H.T.. *à vérifier.*
- qu'il a réussi à relancer les règlements des impayés de cantine.

INTERVENTION de Franck CHARTIER, Conseiller départemental, délégué du canton de Chinon (27 Communes) avec Isabelle RAIMOND-PAVERO.

Il présente succinctement ;

les compétences du Conseil Départemental :

- Transport scolaire des enfants en situation de handicap,
- 54 Collèges (en Indre et Loire) avec pour ambition d'installer du photovoltaïque sur tous les toits en 2023 (soit 70% d'économie espérée), Label « Grand bœuf »
- Volet Social (62 % du Budget)
- Culture, lecture publique,
- Sport handicap,
- Associations
- Routes Départementales
- FDSR
- Environnement, espaces naturels,
- ADAC 37, CAUE ?
- Tourisme,
- SDIS 30 millions soit 5% du Budget (financé à 75 % Conseil Départemental et 5% Communes.
- VTH
- Inovalis (Laboratoire de Touraine)

ses délégations :

- chargé de la valorisation des musées et des monuments départementaux (le Département est le 2^{ème} à avoir le plus de monuments)
- Administrateur à l'ADAC
- Président de la C.L.I. (de la centrale nucléaire)
- délégué SHOT, Conseil surveillance Hôpital de Chinon, SDIS, Syndicat du Chinonais, Conseil des risques du Département, PNR, SATESE

les orientations Budgétaires 2023

Le budget du Département dépend désormais totalement de l'Etat

Reçoit un peu de TVA

les droits de mutation (100 millions)

Fonctionnement : 600 millions

Investissement : 90 millions

25 millions / an à destination des collègues

FDSR et FD2R : 20 millions

Routes : 21 millions

Pour terminer, il félicite l'Association les sens du partage pour avoir remporté le budget participatif et indique qu'il y a des subventions en faveur du sport en ce moment.

La Commune le remercie pour l'enveloppe du Fond d'Animation Locale pour « Cheillé fête Noël » en 2022.

Question :

Iona GUEST demande quel est l'avenir de la maternité à Chinon ?

Franck CHARTIER répond que ça tient avec des emprunts de trésorerie continuels, cautionné par l'ARS qui ne se positionne pas fermement sur le financement.

TOUR DE TABLE

Côme PASQUALIN informe que son Université donne du matériel informatique aux écoles. *Cheillé pourrait faire une demande*

Jean-Serge HURTEVENT demande où en est :

- le projet de végétalisation de la cour de l'école suite à la visite du CAUE ? *Demande d'intervention d'un architecte*
- le groupe de travail « covoiturage » ? *pas encore créé*

Anne-Sophie FERNANDES :

- rappelle la journée du droit des Femmes le 8 mars, avec conférence à sur l'Impératrice Eugénie à 20h00
- annonce l'inauguration de la Forêt des naissances le 2 Avril à 11h30 sur l'Espace Chatry
- organise le goûter des Anciens avec visite du Musée de la Poire Tapée le 11 juin
- demande une date pour le repas élus/personnels. *30 Juin sous le préau de l'école.*

Anaïs SZYMAN :

- dit de prévoir l'entretien du chêne à l'église ? *visite de l'élagueur prévue jeudi prochain.*
- annonce que le programme du week-end nature des 1^{er} et 2 Avril part chez l'imprimeur. La CAF prend en charge 80 % du budget total.
- signale que la CCTVI demande trois dates pour la séance Ciné Plein Air. *8-22-29 Juillet 2023*
- a rencontré des pros du fitness, au sujet du projet « aire de Fitness / Parcours Santé » Se pose la question de son utilité et de son utilisation réelle. Des enfants ont demandé un circuit vélo à bosses. *A réfléchir.*

Sophie BABIN présente des modèles de jardinières qui seraient posées à l'entrée Nord de Cheillé (sur pont au rétrécissement). *Modèle retenu*

Adèle DENIS signale que désormais, se sont les bus qui vont tout droit dans le mini-giratoire rue de l'Île Bouchard.

Marc BADILLER a assisté à l'A.G. du Comité de Jumelage de LASNE, qui a remercié la Commune pour la subvention des 40 ans, a rappelé l'organisation de la braderie le 2^{ème} samedi de Juin ainsi que leur repas du 15 Avril à THILOUZE (inscriptions avant le 15 Mars). En prévision, une réunion des Comités de Jumelages pour faire le point des Communes adhérentes.

Jean-NOBILEAU signale qu'il sera moins disponible en fin de semaines

Iona GUEST signale un candélabre cassé rue des Néfliers. *Prévenir le SIEIL*

Prochaine réunion le **05 Avril 2023**

Délibérations prises le 01/03/2023

2023-018	REMBOURSEMENTS ACHATS DIRECTS
2023-019	AMENDES DE POLICE 2023
2023-020	DÉCISIONS DU MAIRE

Signatures

BARREAU Fabien		PARMENTIER Rodolphe	
BABIN Sophie		GUEST Iona	
BADILLER Marc		RIBEIRINHO Valérie	pouvoir à A-S. FERNANDES
FERNANDES Anne-Sophie		RASPAUD Stéphane	
HARDOUIN Jean-Pierre		PASQUALIN Côme	
SZYMAN Anaïs		HURTEVENT Jean-Serge	
MENEAU Jean-Claude		DELÉPINE Fabienne	ABSENTE
DENIS Adèle		AUCHER Valérie	
LÉON Martine		VANWATERLOO Damien	
NOBILEAU Jean			